Directives pour les projets canadiens utilisant LEED 2009 pour l'aménagement des quartiers

mai 2012





PRÉFACE DU CBDCa

L'environnement bâti a d'importantes répercussions sur le milieu naturel, l'économie, la santé et la productivité. Heureusement, les nombreux progrès réalisés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'exploitation du bâtiment sont désormais accessibles aux concepteurs, constructeurs, exploitants et propriétaires qui veulent construire des bâtiments durables et en maximiser la performance économique et environnementale.

Le mouvement en faveur des bâtiments durables offre une occasion sans précédent de s'attaquer à certains des plus importants défis de notre époque, y compris le changement du climat mondial, la dépendance aux sources d'énergie coûteuses et non durables et les risques pour la santé de l'Homme. Le travail des professionnels innovateurs du secteur de la construction est un élément moteur crucial de ce mouvement. Un tel leadership constitue également un facteur essentiel à la réalisation de la vision du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) d'un environnement bâti transformé menant à un avenir durable.

Membres du CBDCa

La diversité des membres du CBDCa constitue sa plus grande force. Le Conseil du bâtiment durable du Canada est un organisme sans but lucratif, équilibré et axé sur le consensus, réunissant plus de 2 300 entreprises et organisations membres. Depuis sa création en 2002, il joue un rôle vital en offrant un forum pour le leadership et il constitue une force d'intégration unique dans le secteur du bâtiment. Ses programmes présentent trois caractéristiques qui lui sont propres :

Axés sur les comités

Cette coalition efficace repose essentiellement sur la structure des comités au sein desquels des membres bénévoles collaborent avec le personnel et des consultants spécialisés pour concevoir et mettre en œuvre différentes stratégies. Nos comités offrent un forum dans lequel les membres ont la possibilité de régler les différends, de créer des alliances et de trouver des solutions de coopération pour ainsi engendrer des changements dans tous les secteurs de l'industrie du bâtiment.

Axés sur les membres

L'adhésion est facultative et équilibrée et offre une plate-forme complète permettant ainsi de tenir d'importants programmes et activités. Les questions soulevées par nos membres deviennent notre plus grande priorité. Nous effectuons également un examen annuel des réalisations pour ainsi définir des politiques, réviser des stratégies et concevoir des plans de travail en fonction des besoins de nos membres.

Axés sur un consensus

Nous travaillons ensemble pour promouvoir les bâtiments durables et ce faisant, nous favorisons un plus grand dynamisme économique ainsi qu'une meilleure écosalubrité à moindre coût. Nous visons à combler les lacunes idéologiques entre différents secteurs de l'industrie pour ainsi élaborer des politiques et des programmes équilibrés qui avantagent l'ensemble de l'industrie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le :

Conseil du bâtiment durable du Canada
47, rue Clarence, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1N 9K1
Téléphone : 1-866-941-1184
Télécopieur : 1-613-241-4782
info@cagbc.org
www.cagbc.org

COPYRIGHT

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ ET AVIS

MARQUE DÉPOSÉE

REMERCIEMENTS

Le CBDCa remercie les membres du comité principal de LEED pour l'aménagement des quartiers du Canada pour leur dévouement et leur engagement à la publication de ces *Directives pour les projets canadiens utilisant LEED 2009 pour l'aménagement des quartiers*:

Jamie James, Co-Chair
Dan Leeming, Co-Chair
Nathalie Boucher
Larry Brydon
Rob Buchan
Marisa Creatore
Eben Hamilton
Elana Horowitz
Steve Krossey
Glenn MacMillan
Gavin Maher
Faisal Moola
Odete Pinho
Doug Pollard
Michael Pozzebon
Rodney Wilts

TABLE DES MATIÈRES

1.0 MÉTHODES DE CONFORMITÉ DE RECHANGE POUR LES PROJETS CANADIENS

Ce document d'orientation explique en quoi consistent les méthodes de conformité de rechange pour les projets canadiens qui utilisent le système d'évaluation LEED-AQ 2009 publié en juillet 2011. Pour consulter la version intégrale des méthodes, consulter le document LEED 2009 pour l'aménagement des quartiers avec les méthodes de conformité de rechange du Canada disponible sur le site Web du Conseil du bâtiment durable du Canada. Le but de ces méthodes de conformité de rechange est de déterminer les exigences canadiennes spécifiques relatives aux préalables et aux crédits pour le système d'évaluation LEED-AQ, puisque les normes et les méthodes établies aux États-Unis ne peuvent être utilisées pour les projets canadiens. Les méthodes de conformité de rechange ne visent pas à élever ni à réduire le degré de rigueur des exigences et ne visent que le marché canadien.

2.0 COMMENT UTILISER CE DOCUMENT

Les sujets traités dans ce document incluent :

1. des directives pour l'utilisation de LEED en ligne pour la soumission de documents pour les méthodes de conformité de rechange;
2. les documents de certification à soumettre pour les méthodes de conformité de rechange (le cas échéant);
3. des documents de référence utiles, relatifs aux normes et aux méthodes associées aux méthodes de rechange.

Veuillez noter que les crédits figurent dans l'ordre dans lequel ils sont présentés dans le système d'évaluation, pour faciliter la tâche aux équipes lorsque des documents à soumettre ou des documents de référence sont nécessaires pour un crédit particulier. Les crédits non abordés ne comportent aucune méthode de conformité de rechange pour les projets canadiens ou ces dernières n'exigent aucun document supplémentaire.

3.0 SOUMISSION AUX FINS DE CERTIFICATION PAR L'ENTREMISE DE LEED EN LIGNE

Dans bon nombre des cas, les équipes de projet canadiennes doivent soumettre une demande de certification par l'entremise de LEED en ligne en suivant pour ce faire les mêmes procédures que pour les projets américains. LEED en ligne est un outil Web fourni par le U.S. Green Building Council pour inscrire des projets et obtenir une certification LEED. Pour obtenir des renseignements généraux sur la façon d'utiliser LEED en ligne, l'équipe de projet peut consulter une introduction au système ainsi que des démonstrations sur la page d'accueil de LEED en ligne. Toute question supplémentaire concernant la plateforme LEED en ligne et ses fonctionnalités peut être soumise au moyen du lien « Feedback » (Commentaires) au bas de la page.

Une fois le projet d'une équipe inscrit dans LEED en ligne, cette dernière aura accès à tous les formulaires relatifs aux préalables et aux crédits nécessaires pour remplir une demande d'examen de certification. Ces formulaires contiennent les exigences en matière de soumission ou de documentation que chaque projet doit respecter afin de démontrer sa conformité à un préalable ou un crédit donné. *Veuillez cependant noter qu'un formulaire propre au préalable ou au crédit doit être rempli pour tout préalable ou crédit que l'équipe veut obtenir* – les champs à remplir varieront en fonction de la méthode de conformité de rechange visée. Une équipe de projet peut toutefois remplir le formulaire dans son intégralité, sans modification ou ajout particulier. Elle pourrait cependant devoir soumettre d'autres documents ou fournir des explications en fonction des exigences de la méthode de conformité de rechange choisie. Dans un tel cas, elle doit remplir la section « Special Circumstances » (Circonstances spéciales; voir la saisie d'écran ci-dessous) au bas de chacun des formulaires, en plus de fournir les documents requis.

ADDITIONAL DETAILS

☒ Special circumstances preclude documentation of credit compliance with the submittal requirements outlined in this form.

SPECIAL CIRCUMSTANCES

Describe the circumstances limiting the project team's ability to provide the submittals required in this form. Be sure to reference what additional documentation has been provided, if any. Non-standard documentation will be considered upon its merits.

☐ **Upload SLLc1-SC.** Provide any additional documentation that supports the claim to special circumstances. (Optional)

Lorsqu'une équipe de projet veut utiliser une méthode de conformité de rechange pour obtenir un préalable ou un crédit, elle doit consulter le présent document et vérifier s'il contient des directives sur les sections à remplir (voir la section IV ci-dessous) pour le préalable ou le crédit visé.

1. Si le crédit comprend une méthode de conformité de rechange, mais aucune directive sur la façon de remplir le formulaire, cela indique que la méthode de conformité de rechange doit être utilisée en remplacement de la norme américaine. Dans un tel cas, l'équipe doit remplir le formulaire et fournir les éléments correspondants, appropriés au Canada, sans tenir compte des éléments liés à la norme américaine. Le crédit 14 MCV : Rues bordées d'arbres et ombragées est un bon exemple puisque la norme comporte une référence à la USDA qui est remplacée par une référence à l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans la méthode de conformité de rechange.

2. Cependant, si la méthode comprend des directives, il faut alors les suivre au moment de remplir le formulaire de demande de crédit dans LEED en ligne.

   À ne pas oublier :

   - Si une équipe a été avisée de ne pas remplir une section du formulaire de demande de crédit parce qu'elle ne s'appliquait pas à la méthode, aucun point ne sera indiqué au bas du formulaire (p. ex., une équipe pourrait voir « 0 point », ou « N » dans le cas d'un préalable). Cela est acceptable et n'aura aucune conséquence négative sur l'examen du projet.

   - Il faut se rappeler de convertir les unités de mesure métrique en unités de mesure anglo-saxonne, sauf pour la méthode de conformité de rechange pour le Préalable 2 BIE Niveau d'efficacité énergétique minimal pour le bâtiment.

   - Une équipe doit toujours cocher la case « Special Circumstances » (circonstances spéciales) au bas du formulaire si elle utilise une méthode de conformité de rechange pour obtenir le préalable ou le crédit. Même si une équipe n'a aucun document à soumettre pour le Canada, elle doit tout de même expliquer dans la case « Special Circumstances » qu'elle utilise une méthode de conformité de rechange pour obtenir le préalable ou le crédit.

   - Les crédits de priorité régionale ne sont pas disponibles pour les projets à l'extérieur des États-Unis.

4.0 DIRECTIVES POUR REMPLIR LES FORMULAIRES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PAR CRÉDIT

Veuillez utiliser les directives suivantes à l'égard des préalables et des crédits suivantes comme outil pour bien remplir le formulaire correspondant dans LEED en ligne et téléverser les documents à soumettre appropriés.

4.1 Emplacement et Liaisons Stratégiques

Préalable 1 ELS, Emplacement stratégique, option 3 : Route ou corridor ayant une desserte de transport en commun adéquate (pour les projets ayant un service de transport en commun prévu seulement)

Directives pour remplir le formulaire

Remplir entièrement le formulaire « PI Form 3 : Project Location and Base Mapping » (Emplacement du projet et mappage de base). Sous « Transit Service » (Service de transport en commun), choisir « Yes » (Oui) et la façon dont le projet documentera le service de transport en commun. Si le projet documente un service de transport en commun *prévu* (par opposition à un service *existant*), remplir la section « Planned Transit Service » (Service de transport en commun prévu). Sous « Planned Transit Service » (Service de transport en commun prévu), entrer la date d'occupation du transport prévu et cocher la case « Planned bus, streetcar, bus rapid transit (BRT), and/or ferry is locally funded » (L'autobus, le tramway, le service d'autobus express ou le traversier est financé localement). Joindre une lettre de l'agence de transport en commun et téléverser tous les documents pertinents requis pour ce formulaire.

Ressources supplémentaires (pour les projets qui utilisent le Préalable 1 ELS : option 4)

InfoCanada
http://www.infocanada.ca/french_page.aspx
Ce site Web fournit des renseignements sur les entreprises canadiennes.

Préalable 2 ELS Conservation des espèces et des biocénoses en péril

Normes de référence canadiennes

Environnement Canada – Espèces en péril
http://www.ec.gc.ca/nature/default.asp?lang=Fr&n=FB5A4CA8-1
Les lois provinciales ou territoriales sur les espèces en péril utilisent différents critères pour déterminer les espèces en péril et différentes exigences en matière de protection. Le site Web d'Environnement Canada fournit des liens vers le Registre public des espèces en péril, ainsi que vers les listes régionales des provinces et territoires.

Environnement Canada – Rétablissement
http://www.sararegistry.gc.ca/sar/recovery/default_f.cfm
Ce site fournit des liens vers un complément d'information à propos des stratégies de rétablissement et des plans d'action (pour les espèces menacées, en péril et disparues), ainsi que des plans de gestion (pour la conservation d'une espèce préoccupante et de son habitat).

Loi sur les espèces en péril (LEP)
http://www.sararegistry.gc.ca/approach/act/default_f.cfm
La *Loi* constitue un engagement clé du gouvernement fédéral en vue de prévenir la disparition d'espèces sauvages et de prendre les mesures nécessaires pour les rétablir. Elle prévoit la protection légale des espèces sauvages et la conservation de leur diversité biologique.

Registre public des espèces en péril
http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm
Source du gouvernement fédéral pour obtenir des nouvelles, de l'information et des documents portant sur les espèces en péril au Canada.

Ressources supplémentaires

Alliance des organismes de conservation du Canada
http://www.clta.ca/fr/
Le site Web de l'Alliance des organismes de conservation du Canada (ADOCC) fournit des liens vers des fiducies foncières partout au Canada. Tous les membres de l'ADOCC doivent adhérer aux « Normes et pratiques des fiducies foncières du Canada 2005 », qui fournissent des directives éthiques et techniques pour la gestion responsable d'une fiducie foncière.

Association of Fish and Wildlife Agencies
http://www.fishwildlife.org/index.php
Le site de l'Association of Fish and Wildlife Agencies offre des liens vers les organismes faisant la promotion de la pêche et de la faune dans certains territoires et provinces canadiens.

Base de données de plantes indigènes d'Evergreen
http://plantesindigenes.evergreen.ca/
La base de données de plantes indigènes d'Evergreen est un outil éducatif, interactif et facile à utiliser contenant de l'information sur les espèces indigènes dans l'ensemble du Canada. Elle comprend des renseignements sur les espèces indigènes d'arbres, d'arbustes, de fleurs des champs, d'herbes et de plantes rampantes ou grimpantes. Elle contient de l'information détaillée sur chaque espèce, englobe tout le pays et est régulièrement mise à jour et améliorée.

BC Species and Ecosystems Explorer
http://a100.gov.bc.ca/pub/eswp/
Le site de la BC Species and Ecosystems Explorer est une source de renseignements documentés sur la conservation d'environ 6 000 plantes et animaux, ainsi que sur plus de 600 biocénoses (écosystèmes) de la Colombie-Britannique. Le site peut être utilisé pour générer des listes d'espèces et de biocénoses propres à la province en fonction d'un certain nombre de critères, dont la conservation ou le statut juridique et la répartition géographique.

E-Flora BC: Electronic Atlas of the Plants of British Columbia
http://www.geog.ubc.ca/biodiversity/eflora/
Le site E-Flora BC donne des renseignements sur la biologie, la situation géographique et l'identification des plantes sauvages et des espèces de champignons de la Colombie-Britannique, y compris des renseignements sur les plantes envahissantes.

FLORA Ontario – Integrated Botanical Information System (FOIBIS)
http://www.uoguelph.ca/foibis/
Le site FOIBIS regroupe environ 5 039 espèces, y compris les plantes vasculaires, les bryophytes et les lichens qui poussent dans la province de l'Ontario. Il comprend les espèces indigènes, ainsi que certaines plantes ornementales, plantes nuisibles, plantes exotiques envahissantes, espèces arctiques isolées et plantes agricoles. On y présente également des renseignements sur la phytogéographie, la rareté, un système de code alphabétique pour les végétaux et la nomenclature botanique.

NatureServe Canada
http://www.natureserve-canada.ca/fr/index.html
Ce site Web propose des liens vers NatureServe et son réseau de centres de données sur la conservation en activité partout au Canada.

Préalable 3 ELS Conservation des terres humides et des plans d'eau

Mise en œuvre

À noter que « La création de banques de terres humides est une mesure de compensation aux États-Unis, mais pas encore au Canada. », [p. 13, *Atténuation des Terres Humides au Canada: Cadre de Mise en Application* (Environnement Canada, 2000). Disponible à l'adresse : http://wetlandscanada.org/Attentuation%202000-1.pdf]. Le Canada et les États-Unis utilisent le terme « atténuation » de manière différente. Ainsi, au Canada, il fait référence principalement à l'évitement des impacts sur les terres humides, alors qu'aux États-Unis, le terme « compensation » inclut généralement ce qu'on désigne par la « création de banques de mesures d'atténuation » aux États-Unis. Le Canada ne possède pas de système national de mise en banque des mesures d'atténuation, mais des exigences de compensation existent. Elles sont habituellement gérées par les autorités locales ou régionales. Si des mesures de compensation sont exigées par les autorités locales ou régionales, l'équipe doit communiquer avec les autorités en matière de planification locales ou régionales ou les organismes environnementaux appropriés pour savoir comment compenser les répercussions sur les terres humides locales.

Ressources supplémentaires

Canards Illimités Canada
http://www.ducks.ca/fr/index.html
Canards Illimités Canada dirige des recherches portant sur les terres humides et la sauvagine, travaille afin de changer la politique en matière de terres humides et de conservation de l'habitat et offre des programmes de sensibilisation à l'environnement. Ce site Web fournit des renseignements sur les questions actuelles, les programmes de conservation et les priorités canadiennes, de même qu'une importante bibliothèque de recherche.

Environnement Canada – Terres humides
http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=540B1882-1
Ce site Web fournit des renseignements sur les terres humides du Canada, ainsi que des liens vers une variété d'organismes partenaires, des programmes, des ressources et des questions actuelles.

L'Atlas du Canada – Terres humides
http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/theme_modules/wetlands/index.html/document_view
Le site Web de Ressources naturelles Canada fournit des renseignements sur l'emplacement des principales terres humides canadiennes, la faune qui y est associée et la pression exercée sur elles par les activités humaines.

Préalable 4 ELS Conservation des terres agricoles

Mise en œuvre

Pour savoir s'il s'agit de terres de classe 1, 2 et 3, il suffit de consulter le SIG de l'Inventaire des terres du Canada – Possibilité des terres pour l'agriculture sur le site Web de GéoGratis Canada pour une zone déterminée. On peut consulter l'information directement sur le site Web de GéoGratis. Si les données pour le site du projet ne sont pas disponibles en ligne, l'équipe doit communiquer avec le bureau provincial ou régional d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour savoir si des cartes supplémentaires de classification des terres agricoles sont disponibles pour une zone déterminée. Si les données ne sont pas disponibles pour la zone du projet, l'équipe doit effectuer une évaluation des terres afin de connaître les aptitudes agronomique. Avec l'aide d'un scientifique agricole, l'équipe doit effectuer une évaluation des terres en fonction de la Description des classes de potentiel agricole des terres de l'Inventaire des terres du Canada.

Normes de référence canadiennes

Inventaire des terres du Canada
http://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/cli/classdesc.html
http://geogratis.cgdi.gc.ca/

L'Inventaire des terres du Canada est un inventaire multidisciplinaire complet des terres rurales du Canada, couvrant plus de 2,5 millions de kilomètres carrés de terre et d'eau. Le potentiel de terres pour l'agriculture, la foresterie, les loisirs, la faune (ongulés et sauvagine) a été cartographié.

Description des classes de potentiel des sols minéraux (selon la norme ci-dessus)

CLASSE 1	Les sols de cette classe ne comportent aucune limitation ou de très légères limitations à la production agricole.
Les sols de classe 1 sont de niveau ou presque de niveau. Ils sont profonds, de bien à imparfaitement drainés dans des conditions naturelles, ont un bon niveau de contrôle hydrostatique artificiel et retiennent bien l'humidité. Ils sont faciles à gérer et à cultiver. Leur rendement est facilement maintenu pour une gamme étendue de grandes cultures.	
CLASSE 2	Les sols de cette classe présentent des limitations mineures qui nécessitent de bonnes pratiques de gestion courante ou restreignent légèrement la diversité des cultures, ou les deux.

Les sols de la classe 2 comportent des limitations qui constituent un problème de gestion mineur continu ou peuvent diminuer les rendements des cultures en comparaison des sols de classe 1, mais qui, lorsqu'elles sont bien gérées, ne se traduisent pas par des pertes de récolte. Ces sols sont profonds, retiennent bien l'humidité et ils peuvent être gérés et cultivés assez facilement.	
CLASSE 3	Les sols de cette classe présentent des limitations qui nécessitent des pratiques de gestion assez intensives ou restreignent passablement la diversité des cultures, ou les deux.
Les limitations sont plus importantes que pour les sols de classe 2 et les pratiques de gestion sont plus difficiles à appliquer et à maintenir. Les limitations peuvent restreindre le choix de cultures rentables ou nuire à une ou plusieurs des pratiques suivantes : moment et facilité du travail du sol, plantation et méthodes de conservation des sols.	

Les terres agricoles de première qualité sont les terres de classe 1, 2 et 3, telles que définies dans l'Inventaire des terres du Canada pour les terres rurales du Canada, ainsi que toute autre terre protégée en vertu d'un programme régional ou provincial/territorial désigné ou d'un programme de conservation des terres agricoles. Les terrains déjà aménagés ne sont pas considérés comme des terres agricoles de première qualité.

Ressources supplémentaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada
http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1173891539663&lang=fra
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est responsable de la prestation de renseignements, de la recherche, de la technologie, des politiques et des programmes qui permettent d'assurer la sécurité du système de production alimentaire, la santé de l'environnement et la croissance grâce à l'innovation.

Inventaire des terres du Canada
http://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/cli/classdesc.html
http://geogratis.cgdi.gc.ca/
L'Inventaire des terres du Canada est un inventaire multidisciplinaire complet des terres rurales du Canada, couvrant plus de 2,5 millions de kilomètres carrés de terre et d'eau. Le potentiel de terres pour l'agriculture, la foresterie, les loisirs, la faune (ongulés et sauvagine) a été cartographié.

Statistique Canada
http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html
Site Web de Statistique Canada, organisme central de statistiques du Canada, qui effectue un recensement tous les cinq ans.

Préalable 5 ELS Évitement d'une plaine d'inondation

Directives pour remplir le formulaire

Option 1 : Sites dépourvus de plaine d'inondation – Remplir entièrement le formulaire. Utiliser la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) pour nommer et décrire les organismes de gestion des plaines d'inondation locales. Soumettre tous les téléversements pertinents requis pour ce préalable.

Option 2 : Sites intercalaires ou sites déjà aménagés comportant des plaines d'inondation – Remplir entièrement le formulaire (*remarque : les zones de non adduction ne s'appliquent pas aux projets canadiens*). Utiliser la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) pour nommer les organismes de gestion des plaines d'inondation locales, décrire les normes locales utilisées en matière de plaine d'inondation et expliquer de quelle façon le projet respecte les exigences relatives aux normes locales en ce qui concerne le développement au niveau de la crue centenaire d'une plaine d'inondation à risque élevé ou modéré. Soumettre tous les téléversements pertinents requis pour ce préalable.

Option 3 : Tout autre site comportant une plaine d'inondation – Se reporter au document d'orientation ci-dessus pour le Préalable 5 ELS Évitement d'une plaine d'inondation, Option 2.

Ressources supplémentaires

Réseau Canadien du Développement Intelligent
http://wwww.smartgrowth.ca/home_f.html
Réseau Canadien du Développement Intelligent est un organisme national fondé en mai 2003 pour aider à la mise en œuvre d'une croissance intelligente et de principes de durabilité partout au payse, grâce à des stratégies d'éducation, de recherche et de développement des capacités pour une panoplie de décideurs. Le site Web décrit les principes de croissance intelligente et offre des liens vers des cours, des rapports et des organismes partenaires.

Crédit ELS 1 Emplacements préférentiels, option 3 : Emplacements désignés de haute priorité

Directives pour remplir le formulaire

Remplir entièrement le formulaire pour l'Option 3, en indiquant les emplacements de haute priorité américains qui équivalent le plus aux emplacements de haute priorité canadiens correspondants. Utiliser la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) pour décrire de quelle manière l'emplacement de haute priorité canadien équivaut à l'emplacement américain désigné OU pour mentionner un téléchargement qui décrit l'équivalence des critères de l'emplacement canadien. Soumettre tous les téléversements pertinents requis pour ce crédit.

Ressources supplémentaires

Base de données sur les collectivités
http://www.cid-bdc.ca/fr/home
La BDC constitue une excellente façon d'accéder aux données de nombreuses collectivités partout au Canada au moyen de cartes interactives. Elle fournit des données de nature socio-économique et démographique à quatre différents niveaux, soit collectivité, division de recensement, région économique et province/territoire. Les utilisateurs peuvent choisir plusieurs combinaisons de données de recensement, les faire afficher dans l'espace et produire des instantanés d'écran de zones spécifiques.

Conseil canadien du développement social
http://www.ccsd.ca/francais/index.htm
Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de politiques sociales progressistes, inspirées par la justice sociale, l'égalité et la prise en charge des individus et des collectivités. On peut consulter des définitions utiles de la pauvreté (en anglais seulement) (http://www.ccsd.ca/pubs/2001/povertypp.htm), ainsi que plusieurs recherches publiées (http://www.ccsd.ca/francais/recherche/).
Le CCDS a également mis sur pied le Projet de pauvreté urbaine en 2007 et lancé l'initiative de Profils de collectivités, qui fournissent des données sur les treize indicateurs sociaux critiques de plus de 100 endroits au Canada, recueillies à partir des données du recensement de 2001 (http://www.ccsd.ca/pubs/2007/upp/community_profiles/index.htm).

Conseil national du bien-être social
http://www.cnb.gc.ca/h.4m.2@-fra.jsp
Le Conseil national du bien-être social conseille le (la) ministre de la Santé nationale et du bien-être social sur les questions relatives à la pauvreté et les réalités des Canadiens à faible revenu. On trouve sur ce site Web des profils de la pauvreté pour les communautés de tout le Canada (http://www.cnb.gc.ca/c.4mm.5n.3ty@-fra.jsp?cmid=3), des ensembles de données et des liens vers des plans et des stratégies anti-pauvreté déployés à l'échelle canadienne et internationale.

Neighbourhoods Alive! Gouvernement du Manitoba
http://www.gov.mb.ca/housing/neighbourhoods/
Cet organisme du Manitoba soutient les organismes communautaires dans leurs efforts de reconstruction de leur voisinage en leur fournissant des fonds et de l'aide pour la planification. On trouve sur ce site des renseignements sur les différents programmes offerts, y compris le Neighbourhood Renewal Fund and Community Initiatives Program. Une liste des communautés désignées est également fournie dans l'article Neighbourhoods Alive! Communities and Neighbourhood Renewal Corporations
(http://www.gov.mb.ca/housing/neighbourhoods/designated.html).

Strong Neighbourhoods Taskforce, ville de Toronto et Centraide Canada
http://www.strongneighbourhoods.ca/taskforce_info.html
Ce partenariat entre la ville de Toronto et Centraide Canada aborde les problèmes de la pauvreté, du sous-emploi, de la pénurie de services et de l'intégration des nouveaux immigrants et développe des outils visant à améliorer la vie en ville. Des profils approfondis de certains voisinages sont aussi disponibles sur le site Web.

Crédit 2 ELS Réaménagement des zones désaffectées, option 2 : Zones de réaménagement de haute priorité

Directives pour remplir le formulaire

Pour l'option 2, se reporter au document d'orientation ci-dessus pour le Crédit ELS 1 Emplacements préférentiels, option 3 : Emplacements désignés de haute priorité.

Mise en œuvre

Une zone désaffectée ou contaminée doit se trouver dans les limites du projet pour qu'il puisse respecter les exigences du crédit.

Si la contamination est présumée, une évaluation environnementale du site Phase II (Phase II Environmental Site Asessment) doit alors être effectuée (comme il est décrit dans la norme CSA Z769-00 ou l'équivalent dans votre juridiction) afin de déterminer si l'assainissement du site est requise. Selon la Phase II, un professionnel de l'environnement doit analyser le sol, l'air et l'eau afin de déterminer la nature et le degré de contamination actuel. Le type d'analyse varie, mais habituellement, les méthodes les plus simples et les moins coûteuses sont utilisées au départ. Elles exigent notamment la prise d'échantillons qui sont ensuite envoyés en laboratoire pour analyse. L'échantillonnage initial présélectionne plusieurs catégories de contaminants. Si une quantité suffisante de contaminants est détectée ou si une expertise plus poussée est nécessaire, des analyses plus élaborées devront être effectuées. L'analyse spécifique de contaminants requiert plus de temps et est plus coûteuse, mais elle est nécessaire afin d'identifier les contaminants spécifiques et de déterminer les stratégies d'assainissement efficaces, le cas échéant.

Normes de référence canadiennes

Les normes de référence pour ce crédit diffèrent en fonction des provinces et territoires, ainsi que selon l'organisme de réglementation ayant juridiction sur le site. Les équipes de projets doivent respecter les normes appropriées à leur site. Elles peuvent aussi consulter les documents suivants de l'Association canadienne de normalisation pour obtenir une description des évaluations environnementales du site (Phase I et Phase II Environmental Site Assessments). À noter que l'organisme de réglementation ayant juridiction sur le site peut utiliser des termes et des équivalences différents.

Association canadienne de normalisation (CSA) Z768-01, Évaluation environnementale de site, phase I
http://www.csa.ca/cm/ca/fr/home
Selon la norme, une évaluation environnementale de site, phase I est définie comme un processus systématique par lequel un évaluateur effectue des recherches afin de déterminer si une propriété donnée est contaminée ou est sujette à une contamination potentielle. Le processus est non intrusif, c'est-à-dire qu'aucun échantillonnage de sol ne se fait à partir de trous de forage ni de matériaux de construction. Une évaluation environnementale de site, phase I porte sur les conditions environnementales de la propriété elle-même, non du respect des lois environnementales. Elle peut aider à diminuer l'incertitude concernant les responsabilités environnementales potentielles et servir de base à un futur examen de la propriété. La norme canadienne est inspirée de la norme ASTM E1527.

Association canadienne de normalisation (CSA) Z769-00, Évaluation environnementale de site, phase II
http://www.csa.ca/cm/ca/fr/home
Selon la norme, une évaluation environnementale de site, phase II est définie comme un processus systématique et interactif par lequel un évaluateur effectue des recherches conformément à la norme, afin de caractériser et de délimiter les concentrations des quantités de substances concernées trouvées sur le site et de les comparer aux niveaux des critères d'évaluation. Une évaluation environnementale de site, phase II exige la prise d'échantillons, ainsi que des analyses et des mesures. C'est pourquoi, elle est généralement vue comme une analyse « intrusive ». De telles analyses peuvent être effectuées pour plusieurs raisons – à des fins de diligence raisonnable lors de l'acquisition d'un terrain ou d'une entreprise, pour satisfaire à une condition de financement, pour déterminer une base de référence pour le nouvel occupant d'un site, ou comme élément de gestion du risque environnemental ou stratégie d'atténuation pour une entreprise.

Ressources supplémentaires

ASTM International
http://www.astm.org
L'ASTM a publié deux importantes normes d'évaluation de sites contaminés : ASTM E1527-05, Phase I Environmental Site Assessment et ASTM E1903-97, Phase II Environmental Site Assessment, en vigueur depuis 2002. Ces normes sont à la base des normes CSA Z768-01 et Z769-00.

Canadian Brownfields Network
www.canadianbrownfieldsnetwork.ca/
Le CBN est un réseau national de défense des droits qui représente les intérêts des personnes et des intervenants soucieux des zones désaffectées qui veulent influencer le changement et s'élever contre les obstacles associés au réaménagement des zones désaffectées au Canada.

Conseil canadien des ministres de l'Environnement
http://www.ccme.ca/
Ce site Web présente un catalogue de publications comprenant plusieurs documents pertinents sur les sites contaminés.

Inventaire des sites contaminés fédéraux, Gouvernement du Canada
http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx
Base de données nationales qui dresse la liste des sites contaminés ou dangereux fédéraux selon les provinces et territoires du Canada. Ce programme utilise le Système national de classification des lieux contaminés pour identifier les sites dont la priorité d'intervention est élevée, moyenne ou faible.

Réaménagement des zones désaffectées
http://nrtee-trnee.ca/
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Ce site décrit le programme de la TRNEE visant à étudier les obstacles au réaménagement des zones désaffectées et à formuler des recommandations pour améliorer la situation.

Sites contaminés fédéraux, Gouvernement du Canada
http://www.federalcontaminatedsites.gc.ca/index-fra.aspx
Ce site Web veut fournir des sources d'information concernant le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux pour les membres du public et les intervenants.

Autres définitions

Évaluation de site : étude des caractéristiques de la surface du sol et du sous-sol d'un site, y compris les structures, la géologie et l'hydrologie. Les évaluations de site sont généralement effectuées pour déterminer la présence de contamination, de même que l'étendue et la concentration de tout rejet de polluants. L'information recueillie pendant l'évaluation du site est utilisée pour prendre les décisions en matière de restauration.

Restauration : processus de nettoyage d'un site contaminé à l'aide de techniques physiques, chimiques ou biologiques. Les processus de restauration sont généralement appliqués aux sols et aux eaux souterraines contaminés.

Restauration in situ : traitement des contaminants sur place à l'aide de technologies telles que les puits d'injection ou les tranchées de réaction, ou d'autres technologies qui font appel au gradient hydraulique naturel des eaux souterraines et n'exigent en général qu'une perturbation minimale du site.

Zone désaffectée ou **site contaminé** : un site où des « substances souterraines se trouvent en concentrations qui :
1. sont supérieures aux niveaux que l'on retrouve normalement sur place, et qui posent (ou peuvent poser) un risque immédiat ou à long terme pour la santé humaine ou l'environnement, ou
2. dépassent les niveaux indiqués dans les politiques et les règlements ».

Crédit 3 ELS : Emplacements à dépendance réduite à l'égard de l'automobile, option 2 : Aires de diffusion à faible VKM ou présentant une répartition modale faible à l'égard de l'automobile

Directives pour remplir le formulaire

Si une méthode de conformité de rechange est visée pour l'option 2, il n'est pas nécessaire de remplir la section Option 2 du formulaire. Passer directement à la section « Special Circumstances » (Circonstances spéciales). Utiliser la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) pour nommer l'aire de diffusion (AD) de Statistique Canada, la région métropolitaine de recensement (RMR) ou l'agglomération de recensement (AR) et la date des données du recensement. Confirmer que les données sont tirées des données les plus récentes disponibles. Calculer le nombre de kilomètres parcourus par des véhicules (VKM) ou la répartition modale à l'égard de l'automobile pour l'AD pour obtenir le pourcentage des VKM moyens ou la répartition modale à l'égard de l'automobile pour la RMR ou l'AR appropriée. Télécharger une carte des limites de l'AD en fonction des limites du projet, et tout autre document requis pour présenter les calculs si ceux-ci n'ont pas été inscrits dans la case de description.

Pour les projets qui veulent utiliser l'analyse évaluée par les pairs, fournir un résumé de l'analyse, confirmer qu'elle a été effectuée par un professionnel en transport qualifié et expliquer de quelle manière cette évaluation est soutenue par une tierce partie sans lien avec le commanditaire du projet ni avec l'auteur de l'analyse.

Mise en œuvre

Pour l'Option 2, communiquer avec Statistique Canada pour obtenir les données sur l'AD (si le projet couvre plus d'une AD, utiliser plutôt la moyenne de toutes les AD comprenant une partie du projet) et la RMR ou l'AR du projet, afin de déterminer si les AD du projet présentent des taux de répartition modale à l'égard de l'automobile ou de VKM inférieurs à 90 % du taux moyen de répartition modale à l'égard de l'automobile ou de VKM pour l'ensemble des RMR et des AR. Pour les AD sans population résidentielle, utiliser la répartition modale à l'égard de l'automobile associée au profil du groupe cible du recensement sur le « lieu de travail » plutôt qu'au profil du « lieu de résidence ».

Crédit 5 ELS : Logement et proximité des emplois

Ressources supplémentaires

InfoCanada
www.infocanada.ca/french_page.aspx
Ce site Web fournit des renseignements sur les entreprises canadiennes.

Crédit 6 ELS Protection des pentes fortes

Ressources supplémentaires

Alliance des organismes de conservation du Canada
http://www.clta.ca/fr/
Le site Web de l'Alliance des organismes de conservation du Canada (ADOCC) fournit des liens vers des fiducies foncières partout au Canada. Tous les membres de l'ADOCC doivent adhérer aux « Normes et pratiques des fiducies foncières du Canada 2005 », qui fournissent des directives éthiques et techniques pour la gestion responsable d'une fiducie foncière.

Base de données de plantes indigènes d'Evergreen
http://plantesindigenes.evergreen.ca/
La base de données de plantes indigènes d'Evergreen est un outil éducatif, interactif et facile à utiliser contenant de l'information sur les espèces indigènes dans l'ensemble du Canada. Elle comprend des renseignements sur les espèces indigènes d'arbres, d'arbustes, de fleurs des champs, d'herbes et de plantes rampantes ou grimpantes. Elle contient de l'information détaillée sur chaque espèce, englobe tout le pays et est régulièrement mise à jour et améliorée.

E-Flora BC : Electronic Atlas of the Plants of British Columbia
http://www.geog.ubc.ca/biodiversity/eflora/
Le site E-Flora BC donne des renseignements sur la biologie, la situation géographique et l'identification des plantes sauvages et des espèces de champignons de la Colombie-Britannique, y compris des renseignements sur les plantes envahissantes.

FLORA Ontario – Integrated Botanical Information System (FOIBIS)
http://www.uoguelph.ca/foibis/

Le site FOIBIS regroupe environ 5 039 espèces, y compris les plantes vasculaires, les bryophytes et les lichens qui poussent dans la province de l'Ontario. Il comprend les espèces indigènes, ainsi que certaines plantes ornementales, plantes nuisibles, plantes exotiques envahissantes, espèces arctiques isolées et plantes agricoles. On y présente également des renseignements sur la phytogéographie, la rareté, un système de code alphabétique pour les végétaux et la nomenclature botanique.

Crédit 7 ELS Conception du site pour préserver l'habitat, les terres humides et les plans d'eau

Ressources supplémentaires

Ministère des richesses naturelles de l'Ontario; Urbanisme municipal et biodiversité, systèmes du patrimoine naturel, caractéristiques et zones
http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/LUEPS/2ColumnSubPage/271835.html
Ce site Web propose des liens vers le guide technique des politiques du patrimoine naturel de la Déclaration de principes provinciale de l'Ontario, ainsi que des documents supplémentaires relatifs à la planification de l'utilisation des terres à l'échelle provinciale qui comprennent la politique, les orientations de la mise en œuvre et d'autres documents de soutien.

4.2 Modèle et Conception de Voisinage

Préalable 1 MCV Rues piétonnières

Ressources supplémentaires

B.C. Physical Activity Strategy – Built Environment and Active Transportation
http://www.physicalactivitystrategy.ca/index.php/beat/links/
Ce site Web offre des ressources comme des outils d'évaluation communautaire, des renseignements sur les pratiques exemplaires pour la promotion du transport actif au moyen de l'utilisation des terres, de l'aménagement extérieur et de l'environnement bâti. On y trouve des trousses d'outils, des listes de vérifications et des stratégies de promotion du transport actif pendant l'hiver sous les climats nordiques.

Canadian Institute of Transportation Engineers
http://www.cite7.org/resources/documents/ITERP-PromotingSustainableTransportationThroughSiteDesign.pdf
Le document *Promoting Sustainable Transportation Through Site Design* (2004) recommande des pratiques en matière d'aménagement de sites qui peuvent être appliquées dans les processus d'aménagement de terrain pour promouvoir l'utilisation de moyens de transport de passagers plus durables comme la marche, la bicyclette et le transport en commun.

Préalable 2 MCV Aménagement dense

Ressources supplémentaires

Smart Growth Canada Network
http://wwww.smartgrowth.ca/home_f.html
Smart Growth Canada Network (SGCN) est un organisme national fondé en mai 2003 pour aider à la mise en œuvre d'une croissance intelligente et de principes de durabilité partout au payse, grâce à des stratégies d'éducation, de recherche et de développement des capacités pour une panoplie de décideurs. Le site Web décrit les principes de croissance intelligente et offre des liens vers des cours, des rapports et des organismes partenaires.

Crédit 3 MCV : Centres de voisinage à usages multiples [pour les projets comportant des commerces de détail desservant une clientèle à l'échelle régionale et dont la superficie est de 13 940 mètres carrés (150 000 pieds carrés) ou plus]

Directives pour remplir le formulaire
Se reporter au document d'orientation ci-dessus pour le Préalable 1 ELS, Emplacement stratégique, option 3.

Crédit 7 MCV Installations de transport en commun

Ressources supplémentaires

Association canadienne du transport urbain
http://www.cutaactu.ca/
L'Association canadienne du transport urbain (ACTU) est la « la voie canadienne du transport collectif ». Le site propose des liens vers une variété de sites Web et de publications.

Crédit 9 MCV Accès aux espaces municipaux et publics

Directives pour remplir le formulaire

Remplir entièrement le formulaire. Si le projet propose des couloirs de verdure de quartier tels que définis dans le Système d'évaluation LEED 2009 pour l'aménagement des quartiers avec les méthodes de conformité de rechange pour les projets canadiens, utiliser la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) pour expliquer de quelle façon ces zones se conforment à la définition de ce terme. Si la superficie d'un couloir de verdure de quartier est inférieure à 1 acre et ne respecte pas les exigences en termes de proportions pour le crédit, vous pouvez tout de même cocher la case suivante du formulaire, puisque les couloirs de verdure de quartier ne sont pas soumis à ces exigences : « The project team confirms that all civic or passive-use spaces of less than 1 acre have a proportion no narrower than 1 unit of width to 4 units of length. » (L'équipe de projet confirme que tous les espaces municipaux ou à usage passif de moins de 1 acre n'ont pas une proportion inférieure à 1 unité de largeur par 4 unités de longueur.)

Ressources supplémentaires

Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL)
http://www.cpra.ca/FR/main.php?action=cms.orgProfile
L'Association comprend les associations des parcs et loisirs des 13 provinces et territoires du pays. Elle collabore avec d'autres organismes nationaux œuvrant dans le domaine des loisirs, de l'activité physique, de l'environnement, des installations, des sports, de la santé publique, de la prévention des crimes et des services sociaux. Le site Web de l'ACPL fournit des liens vers des programmes nationaux, des rapports de recherche, des cahiers d'exercice, des trousses d'outils et d'autres ressources.

Autres définitions

Couloirs de verdure de quartier : ils ont au moins 8 mètres (26 pieds) de largeur et une longueur qui correspond à celle d'un îlot urbain. Ils sont accessibles au public, possèdent des éléments de verdure et/ou de plan d'eau, et font partie d'un réseau intégré de voies pédestres et de pistes cyclable à l'échelle du quartier. Les éléments non végétalisés sont généralement limités aux dispositifs d'éclairage, aux bancs publics, aux trottoirs et aux pistes cyclables.

Crédit 10 MCV Accès aux installations récréatives

Ressources supplémentaires

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
http://www.cflri.ca/fr/node/10
L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie est un organisme national de recherches qui se charge d'éduquer les Canadiens en ce qui a trait à l'importance d'un mode de vie sain et actif. Son site Web offre des rapports de recherche, des nouvelles récentes, des liens vers des programmes nationaux et d'autres ressources.

Crédit 11 MCV Accessibilité universelle

Directives pour remplir le formulaire

Tout projet qui utilise la méthode de conformité de rechange doit inclure une description expliquant comment il répond aux exigences de l'article 6.1-6.6 des normes CSA B651-04 (R2010) – Design accessible en milieu bâti dans la case « Special Circumstances » (Circonstances spéciales).

Pour tout projet qui vise l'Option 2 à l'étape 1 ou 2, choisir cette option dans le formulaire et cocher les cases pour les téléchargements « NPDc11-2 » et « NPDc11-3 ». Fournir une carte indiquant la base du site et les limites du projet, ainsi que les emprises et voies non conformes (extérieures et intérieures) délimitées. Fournir également une lettre d'engagement écrite sur le papier à en-tête du promoteur ou du propriétaire afin de respecter les exigences de la méthode de conformité de rechange.

Pour tout projet qui vise l'Option 2 à l'étape 3, choisir cette option dans le formulaire et cocher la case pour le téléchargement « NPDc11-2 ». Inscrire le pourcentage d'emprises conformes dans le champ requis et télécharger une carte indiquant la base du site et les limites du projet, ainsi que les emprises et voies non conformes (extérieures et intérieures) délimitées.

Normes de référence canadiennes

Association canadienne de normalisation : B651-04 (R2010) – Conception accessible pour l'environnement bâti
http://shop.csa.ca/fr/canada/invt/27021232004
Cette norme énonce les exigences relatives à l'accessibilité des bâtiments et autres installations utilisés par des personnes présentant des incapacités physiques, sensorielles ou cognitives. Elle couvre plusieurs types de bâtiments et d'installations environnementales.

Ressources supplémentaires

Canadian Centre on Disability Studies
http://www.visitablehousingcanada.com/can_init.html
Ce site Web présente des nouvelles récentes et des renseignements sur des initiatives de visitabilité mises en œuvre partout au Canada et ailleurs dans le monde et donne des exemples de politiques, de directives et de projets.

Crédit 12 MCV Sensibilisation et participation communautaire

Ressources supplémentaires

Smart Growth Canada Network
http://wwww.smartgrowth.ca/home_f.html
Smart Growth Canada Network (SGCN) est un organisme national fondé en mai 2003 pour aider à la mise en œuvre d'une croissance intelligente et de principes de durabilité partout au payse, grâce à des stratégies d'éducation, de recherche et de développement des capacités pour une panoplie de décideurs. Le site Web décrit les principes de croissance intelligente et offre des liens vers des cours, des rapports et des organismes partenaires.

Crédit 13 MCV Production locale d'aliments

Ressources supplémentaires

Alimentation juste
http://www.alimentationjuste.ca/
Alimentation juste fait la promotion de la salubrité des aliments à Ottawa. Son site Web contient plusieurs liens et ressources, dont des renseignements sur les réseaux locaux d'agriculture soutenue par la communauté.

Équiterre
www.equiterre.org
Équiterre est un organisme à but non lucratif québécois qui prend part à différents projets liés à la durabilité et à la salubrité des aliments, y compris le soutien à un réseau d'agriculture soutenue par la communauté élaboré.

Farmers' Markets Ontario
www.farmersmarketsontario.com
Ce site Web contient des renseignements sur les marchés de producteurs de l'Ontario, y compris une base de données qu'on peut interroger en fonction des lieux et des jours de marché.

Farm Folk/City Folk
farmfolkcityfolk.ca
FarmFolk/CityFolk soutient des systèmes alimentaires durables communautaires. Son site Web contient plusieurs ressources, dont de l'information sur les événements locaux, les marchés de producteurs et les réseaux d'agriculture soutenue par la communauté du Grand Vancouver, de la vallée du Fraser et de partout en Colombie-Britannique.

Toronto Community Garden Network
www.tcgn.ca
Ce site Web contient plusieurs ressources liées aux jardins communautaires de Toronto, y compris une carte des emplacements des jardins communautaires de la ville.

Agricultural Urbanism, par Janine de la Salle et Mark Holland (Green Frigate Press, 2010).

4.3 Bâtiments et Infrastructures Durables

Préalable 2 BID Niveau d'efficacité énergétique minimal pour le bâtiment et Crédit 2 BID Efficacité énergétique des bâtiments

Directives pour remplir le formulaire

BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS, BÂTIMENTS À USAGES MULTIPLES ET BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS À LOGEMENTS MULTIPLES, 4 ÉTAGES OU PLUS

Étape 1/étape 2 si la conception des bâtiments n'est pas véritablement terminée :

- Dans la lettre d'engagement, il faut spécifier la méthode de conformité (ASHRAE ou CMNÉB) utilisée pour se conformer au préalable.

Étape 2 si la conception des bâtiments est essentiellement terminée/étape 3 :

1. Méthode ASHRAE : remplir le formulaire tel quel.

2. Méthode CMNÉB :

- Remplir le formulaire, en présumant que les unités du tableau qui résument le rendement énergétique sont des mètres carrés, des kWh/m² et des mégajoules plutôt que les mesures impériales correspondantes.

- S'assurer de remplir la section du signataire indiquée.

- Pour le téléchargement « GIBp2-9 », sélectionner le dernier bouton d'option et effectuer le téléchargement selon l'une des méthodes suivantes :

  a. Rapport de conformité d'un organisme tiers comme Ressources naturelles Canada (RNCan) :
  Pour les projets du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) révisés et approuvés par RNCan. Fournir une copie du rapport d'évaluation de RNCan indiquant les économies d'énergie annuelles. Noter que le PEBC est maintenant terminé et que RNCan n'accepte aucun nouveau projet.

  b. Rapport de conformité d'une tierce personne inscrite sur la *liste des modélisateurs expérimentés du CBDCa* :
  Pour les projets du PEBC qui n'ont pas été révisés par RNCan et tous les autres projets. Fournir un rapport d'examen effectué par une personne inscrite sur la *liste des modélisateurs expérimentés du CBDCa.*

  La simulation énergétique informatique du projet doit être conforme aux Règles de modélisation énergétique de LEED Canada. Conserver le rapport de modélisation final indiquant les coûts énergétiques annuels de référence, les cas de conception et les hypothèses utilisées dans le modèle, ainsi que les fichiers des résultats de la simulation.

(Directives pour remplir le formulaire suite page suivante…)

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, 3 ÉTAGES OU MOINS

Étape 1/étape 2 si la conception des bâtiments n'est pas véritablement terminée :

- Choisir l'option 3, méthode équivalente, et remplir le formulaire tel quel.

Étape 2 si la conception des bâtiments est essentiellement terminée/étape 3 :

- Remplir le tableau qui résume le rendement énergétique; choisir « equivalent » (équivalente) comme méthode de conformité.

- Pour le téléchargement « GIBp2-8 », fournir les résumés des données d'entrée et des résultats pour le programme choisi.

a. Système de cotation ÉnerGuide (« ERS ») :

  - Pour les bâtiments qui ne sont pas encore construits, fournir le fichier de résultats de conception de HOT 2000 (le fichier du plan ou « fichier P ») et une version imprimée du rapport complet de HOT 2000 en format PDF.

  - Pour les bâtiments déjà construits, fournir le fichier final de résultats de HOT 2000 (le fichier de maison final ou « fichier N ») tel que soumis à RNCan, une version imprimée du rapport complet de HOT 2000 en format PDF ou une copie de l'étiquette ÉnerGuide de RNCan.

b. Energy Star (Ontario)/Novoclimat/LEED Canada pour les habitations :

  - Si les bâtiments ne sont pas encore construits, télécharger un engagement signé et daté, écrit sur le papier à en-tête du propriétaire ou du promoteur, décrivant les stratégies de conception mises en œuvre pour obtenir les certifications Energy Star (Ontario), Novoclimat ou LEED Canada pour les habitations.

  - Si les bâtiments sont construits, fournir la confirmation de la certification.

- Indiquer dans la section « Special Circumstances » (Circonstances spéciales) quel programme est utilisé pour assurer la conformité.

Mise en œuvre

Pour utiliser la méthode CMNÉB, l'équipe doit démontrer la conformité du projet avec l'aide d'un évaluateur tiers. Les évaluateurs tiers autorisés incluent RNCan et les personnes dont le nom figure sur la *liste des modélisateurs expérimentés du CBDCa*. Cette liste est mise à jour périodiquement. Consulter la version la plus récente de la *liste des modélisateurs expérimentés du CBDCa* sur le site Web du CBDCa, à l'adresse www.cagbc.org/AM/Template.cfm?Section=Accueil.

Pour la méthode CMNÉB, les Règles de modélisation énergétique de LEED Canada incluent :

- Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB), 1997
- Conformité des bâtiments par la méthode de performance, Méthodes de calcul pour démontrer la conformité au Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments à l'aide de la performance du bâtiment dans son ensemble, mai 1999
- Logiciel EE4 Guide de modélisation d'écoÉnergie

- Directives de modélisation énergétique de LEED Canada 2009
- Guide d'interprétation sur les systèmes énergétiques de quartier LEED Canada 2009

Dans le cadre du processus de conception, un expert en modélisation énergétique doit utiliser un logiciel de simulation énergétique approuvé, comme DOE-2, DOE EnergyPlus, EE4, eQUEST, ou tout autre logiciel approuvé par le CBDCa, pour calculer le rendement énergétique du bâtiment.

Pour plus de renseignements, consulter les directives concernant les projets LEED Canada NC 2009 sur le site Web du CBDCa, à l'adresse www.cagbc.org/AM/Template.cfm?Section=Accueil, ainsi que le *Guide de référence LEED Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables 2009*.

En ce qui concerne la méthode Système de cotation ÉnerGuide (« ERS ») , le mode Hot2000 du programme ÉnerGuide pour les maisons neuves est accessible aux conseillers en efficacité énergétique formés seulement. Les projets pour lesquels on prévoit utiliser la méthode de rendement doivent être modélisés par des personnes ayant accès au logiciel d'ÉnerGuide et ayant reçu la formation nécessaire pour l'appliquer. Un fournisseur de services LEED pour les habitations peut aider à trouver un modélisateur d'énergie qualifié formé à la méthode « ERS ». Une liste des fournisseurs est disponible à l'adresse http://www.cagbc.org/Content/NavigationMenu2/Programmes/LEED/systmesdvaluationdeLEEDCanada/Habitations/default.htm

Normes de référence canadiennes

Canadian Residential Energy Services Network
www.cresnet.ca
CRESNET est une nouvelle association nationale sans but lucratif qui réunit des fournisseurs de services énergétiques, des conseillers et des inspecteurs qui travaillent à assurer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels au Canada. CRESNET possède les droits canadiens des programmes du RESNET, dont le programme HERS, et est chargée de leur supervision.

Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB), 1997 :
Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies, Conseil national de recherches du Canada.
Le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB) est un code modèle d'efficacité énergétique publié par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) en septembre 1997. Le CMNÉB, conçu par le Conseil national de recherches du Canada, l'organisme responsable du Code national du bâtiment du Canada, est un code modèle qui peut être adapté ou adopté par les provinces ou les municipalités canadiennes. De nombreux comités et toutes les provinces ont participé à la réalisation du CMNÉB, qui a été publié en 1997, mais son adoption a été assez limitée.
Le Code établit les normes minimales d'efficacité énergétique pour la construction de bâtiments commerciaux au Canada. Il contient les exigences obligatoires en matière de conception architecturale, mécanique et électrique. Pour évaluer l'efficacité énergétique, la conception proposée est comparée à un bâtiment similaire qui respecte les exigences du CMNÉB. Les économies d'énergie peuvent être réalisées grâce aux améliorations apportées aux systèmes d'éclairage intérieur, à l'enveloppe du bâtiment, aux systèmes de CVCA, à l'équipement de l'installation centrale (p. ex. les chaudières, les refroidisseurs) et aux systèmes de chauffe-eau domestique.

ENERGY STAR® pour les maisons neuves – Canada
Ressources naturelles Canada – Office de l'efficacité énergétique

http://oee.nrcan.gc.ca/
ENERGY STAR est une initiative gérée par le gouvernement canadien qui a les droits d'utiliser le nom et le symbole ENERGY STAR au Canada, ainsi que d'accorder des sous-licences pour son utilisation. Le site Web suivant fournit des informations sur le programme concernant les habitations pour les acheteurs et pour les constructeurs : http://oee.nrcan.gc.ca/node/1290.

Programme des codes énergétiques pour les bâtiments – Ressources naturelles Canada
http://canmetenergie.rncan.gc.ca/batiments-communautes/363
HOT2000MC est un logiciel d'analyse et de conception énergétique pour les bâtiments résidentiels de faible hauteur. Les modèles de rendement des pertes ou gains de chaleur et du rendement du système constituent un moyen d'évaluation précis de la conception des bâtiments. Cette évaluation prend en compte l'efficacité thermique du bâtiment et de ses composants, le chauffage solaire passif dû à l'emplacement du bâtiment, ainsi que le fonctionnement et le rendement des systèmes de ventilation, de chauffage et de refroidissement du bâtiment.

Programme de certification pour les maisons neuves NovoclimatMC – Agence de l'efficacité énergétique
http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/mon-habitation/novoclimat
NovoclimatMC est un nouveau programme de certification des maisons neuves offert au Québec. Sur une base volontaire, les entrepreneurs suivent une formation et obtiennent du soutien technique. Les maisons qu'ils construisent sont inspectées pendant la phase de construction et certifiées par Agence de l'efficacité énergétique (AEE) si elles respectent toutes les exigences applicables. L'isolation, l'air, l'étanchéité à la vapeur et à l'eau, les fenêtres et la ventilation sont tous des critères à respecter pour l'obtention de la certification. Les nouveaux bâtiments résidentiels unifamiliaux, les maisons semi-détachées ou en rangée, à l'exception des maisons construites au nord du 51e parallèle ou dont la principale source de chauffage est le bois, sont admissibles à la certification NovoclimatMC, à condition qu'ils aient été construits par un entrepreneur accrédité par l'AEE et qu'ils respectent toutes les exigences du programme NovoclimatMC.

Système de cote ÉnerGuide pour les maisons neuves – Ressources naturelles Canada
http://oee.rncan.gc.ca/residentiel/entreprises/renovateurs-constructeurs-metiers/1393
La cote ÉnerGuide est une mesure type qui indique le rendement énergétique d'une maison. Les cotes sont établies par les conseillers professionnels Système de cote ÉnerGuide à partir des données recueillies au cours de l'analyse des plans et à partir des résultats du test d'infiltrométrie qui est réalisé lorsque la construction est terminée. La cote de l'efficacité énergétique peut varier de 0 à 100. Une cote de 0 est attribuée à une maison où il existe des fuites d'air importantes, une maison qui n'est pas isolée et qui consomme beaucoup d'énergie. Une cote de 100 est attribuée à une maison étanche, bien isolée et suffisamment aérée, qui ne nécessite aucun achat annuel d'énergie. L'échelle ÉnerGuide reflète les niveaux d'isolation, l'étanchéisation à l'air, les dimensions et les spécifications des fenêtres, le système de distribution, le type et l'efficacité du système de chauffage et de refroidissement des locaux, le chauffage de l'eau et l'énergie renouvelable.

Préalable 3 BID Efficacité minimale de la gestion de l'eau minimale dans les bâtiments et Crédit 3 BID Gestion efficace de l'eau dans les bâtiments

Directives pour remplir le formulaire

Veuillez soumettre une fiche signalétique ou fournir une description des stratégies/appareils utilisés pour obtenir le Crédit 3 GEE LEED Canada pour les habitations dans la section des circonstances spéciales, si le projet concerne de petits bâtiments résidentiels.

Crédit 4 BID Aménagement paysager économe en eau

Ressources supplémentaires

Archives nationales d'information et de données climatologiques
http://climat.meteo.gc.ca/climateData/canada_f.html
Ce site Web du gouvernement fédéral est utile pour la recherche de renseignements sur le climat local, tels que des données sur le calcul d'eau de pluie recueillie.

Association canadienne des eaux potables et usées
http://www.cwwa.ca/home_f.asp
L'Association canadienne des eaux potables et usées est un organisme à but non lucratif qui représente les intérêts connexes des services municipaux d'eaux potables et usées et de leurs fournisseurs et partenaires du secteur privé, à l'échelle nationale. Leurs comités et réseaux représentent plusieurs secteurs de la gestion de l'eau, y compris la gestion efficace de l'eau. Ce site présente de nombreuses recherches publiées gratuitement, dont *Maximum Performance (MaP) Testing of Popular Toilet Models* (en anglais seulement), qui inclut des résultats d'essais indépendants effectués pour une gamme variée de toilettes au plan du rendement de la chasse d'eau.

Association canadienne des eaux potables et usées, base de données sur les expériences en matière d'économie d'eau du Canada
http://www.cwwa.ca/WEED/Index_f.asp
Cette base de données sur la gestion efficace de l'eau a été développée par l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) et Environnement Canada afin de faciliter l'échange de renseignements. L'utilisateur peut sélectionner les secteurs suivants pour trouver des renseignements : installations intérieures; installations extérieures; aménagement paysager; éducation et sensibilisation du public; activités communautaires; infrastructures; réglementation; recherche, science et technologie et économie et emplacement géographique (des villes de partout au Canada y sont représentées).

City Farmer
http://www.cityfarmer.org/
Bureau de l'agriculture urbaine du Canada : Contient des renseignements au sujet de l'entretien des pelouses et d'autres pratiques économes en eau ainsi que des liens vers des organisations connexes.

Irrigation Industry Association of British Columbia
http://www.irrigationbc.com/
Même si le site traite surtout de l'irrigation en Colombie-Britannique (incluant les taux d'évapotranspiration pour un grand nombre de municipalités), la plupart des renseignements s'appliquent dans l'ensemble du Canada.

Crédit 5 BID Réutilisation de bâtiments existants

Directives pour remplir le formulaire

Pour les projets dont les bâtiments historiques ou le paysage culturel inscrits dans un registre provincial, territorial ou national ont été démolis (bâtiments) ou modifiés (paysage), répondre « Yes » (Oui) à la question *« Has any historic building, or portion thereof, been demolished or a cultural landscape been altered? » (Un bâtiment historique ou une partie de celui-ci a-t-il été démoli, ou un paysage culturel a-t-il été modifié?)*, puis choisir *« Building(s) or landscape(s) listed in a state register or the National Register of Historic Places have been altered or demolished. » (Un ou des bâtiments ou paysages inscrits dans le registre d'un État ou dans le National Register of Historic Places ont été modifiés ou démolis.)* Télécharger l'extrait d'un document fourni par l'autorité compétente (indiquée dans la méthode de conformité de rechange) qui approuve la démolition ou la modification des bâtiments ou paysages inscrits dans un registre provincial, territorial ou national.

Crédit 6 BID Préservation et conservation intégrée des ressources patrimoniales

Directives pour remplir le formulaire

Pour les projets dont les bâtiments historiques ou le paysage culturel inscrits dans un registre provincial, territorial ou national ont été démolis (bâtiments) ou modifiés (paysage), répondre « Yes » (Oui) à la question *« Has any historic building, or portion thereof, been demolished or a cultural landscape been altered? » (Un bâtiment historique ou une partie de celui-ci a-t-il été démoli, ou un paysage culturel a-t-il été modifié?)*, puis choisir *« Building(s) or landscape(s) listed in a state register or the National Register of Historic Places have been altered or demolished. » (Un ou des bâtiments ou paysages inscrits dans le registre d'un État ou dans le National Register of Historic Places ont été modifiés ou démolis.)* Télécharger l'extrait d'un document fourni par l'autorité compétente (indiquée dans la méthode de conformité de rechange) qui approuve la démolition ou la modification des bâtiments ou paysages inscrits dans un registre provincial, territorial ou national.

Pour documenter de façon satisfaisante la restauration des bâtiments, remplir le formulaire comme suit :

- Pour la méthode (a), choisir « Local certificate of appropriateness » (Certificat local d'applicabilité) et télécharger le document de l'autorité compétente comme indiqué dans la méthode de conformité de rechange.

- Pour la méthode (b), choisir « SHPO/NPS review of rehabilitation » (Examen de restauration SHPO/NPS) et télécharger le document de l'autorité compétente comme indiqué dans la méthode de conformité de rechange.

- Pour la méthode (c), choisir « Listed/eligible building not subject to review » (Bâtiment inscrit/admissible non soumis à un examen) et télécharger le document d'un organisme pour la sauvegarde du patrimoine bâti désigné comme indiqué dans la méthode de conformité de rechange.

Normes de référence canadiennes

Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada
http://www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes.aspx
Ces Normes constituent les principes fondamentaux de conservation qui s'appliquent à tous types de ressources patrimoniales, y compris les sites archéologiques, les paysages, les bâtiments ou les ouvrages de génie civil.

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux
http://www.historicplaces.ca/fr/pages/register-repertoire.aspx
Le Répertoire canadien est une base de données qui contient de l'information sur les lieux patrimoniaux reconnus pour leur importance locale, provinciale, territoriale et nationale. Un « lieu patrimonial » est une structure, bâtiment, groupe de bâtiments, arrondissement, paysage, site archéologique ou autre lieu situé au Canada reconnu officiellement pour sa valeur patrimoniale par une autorité compétente dans une juridiction donnée.

Ressources supplémentaires

Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine
http://www.caphc.ca/fr_index.htm

L'ACECP a été fondée en 1987 dans le but de faire valoir les intérêts des praticiens professionnels dans nombre de domaines connexes à la conservation du patrimoine.

Association internationale pour la préservation et ses techniques
http://www.apti.org/
L'Association internationale pour la préservation et ses techniques (APT) est une association mutuelle interdisciplinaire vouée à la promotion des meilleures technologies de conservation des structures historiques et de leurs composantes.

B.C. Heritage Branch, Ministry of Forests, Lands, and Natural Resource Operations – Bibliothèque
http://www.for.gov.bc.ca/heritage/library.htm
Cette bibliothèque de documents et de formulaires en ligne contient de nombreux documents de référence, des feuillets d'information, des guides et des manuels de conservation du patrimoine.

Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp
L'objectif premier du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) est d'aider les ministères fédéraux à protéger leurs édifices patrimoniaux, conformément à la Politique du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers.

Fondation Héritage Canada
http://www.heritagecanada.org/fr
La fondation Héritage Canada est une association mutuelle nationale enregistrée comme organisme de bienfaisance en 1973 par le gouvernement du Canada. Elle a pour mandat de : « conserver, faire connaître et encourager à conserver et faire connaître le patrimoine historique, architectural, naturel et spectaculaire du Canada qui est important du point de vue national, afin de stimuler et de promouvoir l'intérêt des Canadiens pour ce patrimoine ».

ICOMOS CANADA
http://canada.icomos.org/home-F.html
ICOMOS Canada est le comité national du Conseil international des monuments et des sites. À ce titre, il est le point focal des échanges entre spécialistes internationaux dans le domaine des ressources culturelles au Canada et des échanges d'information et d'expertise dans le domaine de la conservation à l'échelle mondiale.

Parcs Canada
http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx
Au nom des Canadiens, Parcs Canada protège et présente, à l'échelle nationale, des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favorise la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de façon à conserver intacte leur intégrité écologique et commémorative pour le bénéfice des générations à venir.

U.S. National Park Service, Technical Preservation Service
http://www.nps.gov/history/hps/
Le National Park Service offre plusieurs ressources qui aident à identifier, à évaluer, à protéger et à conserver les ressources patrimoniales partout aux États-Unis. Son site Web propose plusieurs ressources spécifiques au-delà des normes de restauration, dont des renseignements concernant la conservation de l'énergie dans les bâtiments historiques. On y trouve des publications particulièrement utiles dont Illustrated Guidelines for Rehabilitating Historic Buildings, Preservation Briefs, et Preservation Tech Notes.

Adaptive Reuse: Preserving Our Past, Building Our Future (Australian Department of the Environment, 2004), disponible à l'adresse http://www.environment.gov.au/heritage/publications/protecting/adaptive.html.

A Life Cycle Assessment Study of Embodied Effects for Existing Historic Buildings (Athena Institute/Parks Canada, 2009), disponible à l'adresse www.athenasmi.org/publications/docs/Athena_LCA_for_Existing_Historic_Buildings.pdf.

Ça va marcher : Manuel pour la viabilité des lieux patrimoniaux (Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, Direction des ressources historiques, 2010), disponible à l'adresse http://www.gov.mb.ca/chc/hrb/pdf/sustainability_workbook_2010.fr.pdf.

Conserver Un Savoir-Faire : Le manuel de la Fondation du patrimoine ontarien sur les théories et les pratiques de la conservation architecturale, par Mark Fram (Erin, Ont.: The Boston Mills Press for the Ontario Heritage Foundation, 1988).

Conserving Buildings: Guide to Techniques and Materials, par Martin E. Weaver et F.G. Matero (New York, Preservation Press, 1997).

Historic Preservation: Curatorial Management of the Built World, par James Marston Fitch (University Press of Virginia, 1990).

L'amélioration de l'efficacité thermique des fenêtres d'époque, par Craig Sims et Andrew Powter (Héritage, 2007), disponible à l'adresse http://list.heritagecanada.org/fre/nouvelles/archived/spring2007/thermique.html.

Life Cycle Assessment in Heritage Buildings (British Columbia Heritage Branch, Ministry of Forests, Lands, and Natural Resource, 2010), disponible à l'adresse www.tca.gov.bc.ca/heritage/sustainability/LCAReport.htm.

Manuel de référence du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (Parcs Canada, 2009), disponible à l'adresse http://www.historicplaces.ca/media/7316/be%C3%A9fp_manuel_parcs_canada.pdf.

New Life Old Buildings; Your Green Guide to Heritage Conservation (Vancouver Heritage Foundation, 2009), disponible à l'adresse http://www.vancouverheritagefoundation.org/documents/VHF-GreenGuide-webbook.pdf.

*Renovating vs. Building New: The Environmental Meri*ts, par Wayne Trusty (Athena Institute, 2004), disponible à l'adresse www.athenasmi.ca/publications/docs/OECD_paper.pdf.

*The Architecture of Additions, Design and Regula*tion, par Paul Spencer Byard (Norton, 1998).

Votre guide vert pour la conservation du patrimoine (Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, Direction des ressources historiques, 2010), disponible à l'adresse http://www.gov.mb.ca/chc/hrb/pdf/green_guide_2010.fr.pdf.

Autres définitions

Bâtiment historique : un bâtiment ou une structure figurant dans un registre, ou admissible à l'inscription au registre, à titre de bâtiment ou de structure historique, ou à titre de bâtiment ou de structure dans un district patrimonial reconnu, en raison de son importance historique,

architecturale ou culturelle. Le bâtiment ou la structure doivent être désignés comme historiques par un conseil local de préservation du patrimoine, ou un organisme équivalent, figurer dans un registre local provincial, territorial ou national, ou être jugés admissibles à l'inscription dans le registre national.

Paysage culturel : tout secteur géographique qui a été modifié ou influencé, ou qui a acquis une signification culturelle par suite de la présence humaine. *Les paysages culturels conçus* ont été créés intentionnellement par l'Homme. *Les paysages culturels qui ont évolué sur le plan organique* se sont développés en réponse à des forces sociales, économiques, administratives ou religieuses qui ont interagit avec l'environnement naturel. Enfin, les *paysages culturels associatifs* se distinguent par la puissance de leurs associations spirituelles, artistiques ou culturelles, plutôt que par des éléments matériels qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui. (Parcs Canada/UNESCO).

Crédit 7 BID Minimisation de la perturbation du site par la conception et la construction

Ressources supplémentaires

Fondation Evergreen
http://www.evergreen.ca/fr/index.sn
Organisme caritatif national enregistré, fondé en 1991 et visant à créer des villes salubres au moyen de projets communautaires novateurs de réhabilitation du caractère naturel dans tout le Canada – sur des terrains d'écoles, des terrains publics et des terrains privés.

Le carrefour des plantes indigènes
http://nature.ca/plnt/res/res_org_f.cfm
Ce site du Musée canadien de la nature dresse la liste des ressources et des organismes en lien avec les plantes indigènes, par province.

Society for Ecological Restoration International
http://www.ser.org
La mission de ce consortium sans but lucratif regroupant scientifiques, planificateurs, administrateurs, experts-conseils écologiques, architectes-paysagistes, ingénieurs et autres, est de promouvoir la restauration écologique comme moyen de soutenir la biodiversité et de rétablir de saines relations entre la nature et la culture.

Crédit 8 BID Gestion des eaux pluviales

Directives pour remplir le formulaire

Pour les projets qui doivent calculer le volume de précipitations à gérer à l'aide du site des Archives nationales d'information et de données climatologiques, remplir entièrement le formulaire, en omettant le champ « Rainfall data sourced was obtained from » (Source des données pluviométriques obtenues). Soumettre tous les téléchargements pertinents requis pour ce crédit.

Ressources supplémentaires

Archives nationales d'information et de données climatologiques
http://www.climat.meteo.gc.ca/Welcome_f.html
Les Archives nationales d'information et de données climatologiques fournissent des données sur les précipitations pour différentes villes partout au Canada.

Metro Vancouver: Stormwater Best Management Practices Guide
http://www.metrovancouver.org/services/wastewater/sources/Pages/StormwaterManagement.aspx
Fournit différents outils aux municipalités, comme une panoplie d'options de pratiques exemplaires de gestion des eaux pluviales.

Ministère de l'environnement de l'Ontario – Eaux pluviales – Planification
http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/resources/index.htm
Ce site Web présente un guide complet de conception, de planification et de gestion des eaux pluviales (en anglais seulement).

Stormwater Planning: A Guidebook for British Columbia
http://www.env.gov.bc.ca/epd/mun-waste/waste-liquid/stormwater/
Fournit un cadre pour une gestion efficace des eaux pluviales en Colombie-Britannique.

Crédit 9 BID Réduction des îlots de chaleur

Ressources supplémentaires

Cool Roof Rating Council
http://www.coolroofs.org
Cet organisme à but non lucratif se consacre à la mise en œuvre et à la communication de systèmes d'évaluation de l'énergie radiative justes, précis et crédibles pour les surfaces de toiture, soutient la recherche sur les propriétés radiatives liées à l'énergie, incluant la durabilité, et offre de la formation et du soutien objectif aux parties intéressées à comprendre et à comparer les différentes options de toiture.

Green Roofs for Healthy Cities
http://www.greenroofs.org
Cette association professionnelle sans but lucratif regroupe des individus et des organismes publics et privés qui se sont engagés à développer un marché pour les produits et services liés à l'infrastructure des toits verts, partout en Amérique du Nord.

Ville de Toronto – Site sur les toits verts
http://www.toronto.ca/greenroofs/index.htm
Au milieu de l'année 2009, la ville de Toronto a adopté un règlement administratif qui exige et régit la construction de toits verts dans les nouveaux développements domiciliaires. Ce site Web propose des ressources générales et des études locales sur les toits verts.

Crédit BID 11 Sources d'énergie renouvelable sur le site

Ressources supplémentaires

Association canadienne de l'énergie éolienne (ACEE)
http://www.canwea.ca/
L'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACEE) est une association professionnelle sans but lucratif qui favorise le développement judicieux et l'application appropriée de tous les aspects de l'énergie éolienne au Canada, incluant la création d'un contexte politique approprié.

Association des industries solaires du Canada (CanSIA)
http://www.cansia.ca
La CanSIA est la principale association professionnelle canadienne de l'énergie solaire qui soutient la recherche, l'échange d'information et le lobbying au nom des fabricants et des distributeurs.

Guide d'interprétation sur les systèmes énergétiques de quartier LEED Canada
http://www.cagbc.org/AM/Template.cfm?Section=LEED_Canada_NC_1_01
Fournit des directives sur les systèmes énergétiques de quartier pour les projets LEED Canada.

Pollution Probe Consumer Guide to Green Power in Canada
http://www.pollutionprobe.org/whatwedo/greenpower/consumerguide/c2_1.htm
Ce site Web donne certains renseignements sur la disponibilité de l'énergie verte dans chacune des provinces du Canada.

Programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable de Ressources naturelles Canada
http://ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/heat-chauffage/index-fra.cfm
Le programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable du gouvernement fédéral offre des incitatifs pouvant aller jusqu'à 80 000 $ par installation pour aider les secteurs industriel, commercial et institutionnel à financer le coût d'installation des systèmes solaires actifs de chauffage de l'air et/ou de l'eau.

Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable de Ressources naturelles Canada
http://ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/power-electricite/index-fra.cfm
Le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable du gouvernement fédéral offre un incitatif de un cent par kilowatt-heure pendant une période maximale de dix ans pour les projets d'électricité renouvelable à faible impact. Pour être admissibles, les projets doivent avoir une capacité totale nominale d'au moins 1 MW.

Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables de Ressources naturelles Canada
http://www.rncan.gc.ca/energie/renouvelable/1363
De l'information sur les recherches et initiatives d'investissement qui appuient actuellement l'engagement du Canada d'accroître son offre d'énergie renouvelable propre.

RETScreen International
http://www.retscreen.net/fr/home.php
Le logiciel d'analyse de projets d'énergies propres RETScreen est un outil d'aide à la décision unique développé grâce à la contribution de nombreux experts du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire. Le logiciel gratuit peut être utilisé partout dans le monde pour évaluer la production et les économies d'énergie, les coûts, les réductions d'émissions, la viabilité financière et les risques associés à plusieurs types de technologies d'énergies renouvelables et

d'efficacité énergétique. Le logiciel (offert dans plusieurs langues) comprend également des bases de données sur les produits, les projets, l'hydrologie et le climat, un manuel d'utilisateur détaillé, une formation basée sur des études de cas, de niveau collégial/universitaire, de même qu'un manuel électronique d'ingénierie.

Crédit BID 12 Système de chauffage et refroidissement collectif

Ressources supplémentaires

Association canadienne des réseaux thermiques
http://www.cdea.ca/
L'Association canadienne des réseaux thermiques est une association professionnelle représentant des services publics, des organismes gouvernementaux, des propriétaires de bâtiments, des ingénieurs-conseils, des fournisseurs, des développeurs, des banquiers et des investisseurs qui partagent un intérêt pour la promotion de la croissance de l'énergie de quartier au Canada.

Crédit 13 BID Efficacité énergétique de l'infrastructure

Ressources supplémentaires

Comité national canadien de la Commission Internationale de l'Éclairage
http://www.cie-cnc.ca/fr/index.html
Le Comité national canadien de la CIE est un groupe de gens qui s'intéressent à toutes les questions relatives à l'art et à la science de la lumière et de l'éclairage. Il représente le Canada à l'échelle mondiale dans ces domaines. La Commission Internationale de l'Éclairage est une organisation technique, scientifique et culturelle mondiale, autonome et sans but lucratif, dont le bureau central est situé à Vienne, en Autriche.

Conseil canadien de l'énergie
http://www.energy.ca/users/folder.asp
Le Conseil canadien de l'énergie est membre du Conseil mondial de l'énergie. Il regroupe des représentants de tous les horizons du secteur de l'énergie au Canada. Le Conseil canadien de l'énergie est la voie empruntée par la haute direction d'entreprises des secteurs privés et public soucieuses des problèmes énergétiques à l'échelle nationale, continentale et globale, pour véhiculer leur pensée stratégique, construire des réseaux et passer à l'action. Le Conseil tente de mieux comprendre les problèmes énergétiques afin d'optimiser son influence sur le secteur de l'énergie pour le bien de tous les Canadiens.

Crédit 14 BID Gestion des eaux usées

Ressources supplémentaires

Archives nationales d'information et de données climatologiques

http://climat.meteo.gc.ca/climateData/canada_f.html
Ce site Web du gouvernement fédéral est utile pour la recherche de renseignements sur le climat local, tels que des données sur le calcul d'eau de pluie recueillie.

Association canadienne des eaux potables et usées
http://www.cwwa.ca/home_f.asp
L'Association canadienne des eaux potables et usées est un organisme à but non lucratif qui représente les intérêts connexes des services municipaux d'eaux potables et usées et de leurs fournisseurs et partenaires du secteur privé, à l'échelle nationale. Leurs comités et réseaux représentent plusieurs secteurs de la gestion de l'eau, y compris la gestion efficace de l'eau. Ce site présente de nombreuses recherches publiées gratuitement, dont *Maximum Performance (MaP) Testing of Popular Toilet Models* (en anglais seulement), qui inclut des résultats d'essais indépendants effectués pour une gamme variée de toilettes au plan du rendement de la chasse d'eau.

Association canadienne des eaux potables et usées, base de données sur les expériences en matière d'économie d'eau du Canada
http://www.cwwa.ca/WEED/Index_f.asp
Cette base de données sur la gestion efficace de l'eau a été développée par l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) et Environnement Canada afin de faciliter l'échange de renseignements. L'utilisateur peut sélectionner les secteurs suivants pour trouver des renseignements : installations intérieures; installations extérieures; aménagement paysager; éducation et sensibilisation du public; activités communautaires; infrastructures; réglementation; recherche, science et technologie et économie et emplacement géographique (des villes de partout au Canada y sont représentées).

Règlements, politiques et lois concernant l'eau dans les provinces et les territoires
http://www.ec.gc.ca/water/fr/policy/prov/f_prov.htm
Ce site Web d'Environnement Canada fournit des liens vers des associations, des lois, des règlements et des outils relatifs aux eaux pour toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Crédit 15 BID Contenu recyclé dans l'infrastructure

Ressources supplémentaires

Construction Specifications Institute (CSI), Green Format
http://www.greenformat.com
Cette base de données fournit aux fabricants une façon uniformisée de signaler le contenu recyclé ainsi que d'autres caractéristiques environnementales et durables. Le site Web est basé sur les principes des normes ISO 14021 – Marquage et déclarations environnementaux – Autodéclarations environnementales (Étiquetage de type II), et ASTM E 2129 – Standard Practice for Data Collection for Sustainability Assessment of Building Products (Pratique standard pour la cueillette de données pour l'évaluation de la durabilité des produits de construction).

Oikos
http://www.oikos.com
Oikos est un répertoire permettant de faire une recherche de produits de construction écologiques offrant un bon rendement ainsi que de ressources sur la conception durable.

Produits certifiés Choix environnemental
http://www.ecologo.org/fr/
Le programme EcoLogo certifie les biens et les services écologiques qui portent l'étiquette Choix environnemental. Le programme compare les produits et services avec d'autres de même catégorie, développe des critères rigoureux et scientifiquement pertinents et remet le EcoLogo à ceux qui sont écologiques pendant tout leur cycle de vie. La base de données de produits et services écologiques EcoBuyer dresse la liste des catégories de produits certifiés, incluant toutes les catégories de produits numérotés indiqués dans ce crédit, ainsi que des liens vers une liste des 7 500 produits certifiés EcoLogo.

Crédit 16 BID Infrastructure de la gestion des déchets solides

Ressources supplémentaires

BuildSmart - Sustainable Buildings Solutions
http://www.metrovancouver.org/BuildSmart/Pages/default.aspx
BuildSmart est un programme qui encourage l'utilisation de stratégies et de technologies de construction écologique. Conçu et géré par Metro Vancouver, plusieurs ressources s'appliquent dans toutes les régions du Canada.

Environnement Canada – Responsabilité élargie des producteurs et gérance
http://www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=fr&n=FB8E9973-1
Ce site Web présente un inventaire des programmes de détournement des déchets au Canada financés entièrement ou en partie par l'industrie et les consommateurs.

Crédit 17 BID Réduction de la pollution lumineuse

Ressources supplémentaires

Royal Astronomical Society of Canada, Light Pollution Abatement Program
http://rasc.ca/lpa
Le but de ce programme est de réduire les niveaux de pollution lumineuse dans les zones urbaines et rurales en incitant les gouvernements, les entreprises et les citoyens à prendre des mesures pour réduire l'éblouissement, l'éclairage vers le haut et l'intrusion lumineuse inutiles.